

Introduction

Le 20 janvier 1854, l'illustre savant Isidore Geoffroy Saint-Hilaire définit l'objet de la Société d'acclimatation qu'il veut fonder :

« Il ne s'agit de rien moins que de peupler nos champs, nos forêts, nos rivières d'hôtes nouveaux; d'augmenter le nombre de nos animaux domestiques, cette richesse première du cultivateur; d'accroître et de varier les ressources alimentaires, si insuffisantes, dont nous disposons aujourd'hui; de créer d'autres produits économiques ou industriels; et, par là même, de doter notre agriculture, si longtemps languissante, notre industrie, notre commerce et la société tout entière de biens jusqu'à présent inconnus ou négligés, non moins précieux un jour que ceux dont les générations antérieures nous ont légué le bienfait¹. »

Le 10 février 2004, lors de la célébration du 150^e anniversaire de la Société d'acclimatation, devenue en 1960 la Société nationale de protection de la nature (SNPN), le professeur d'écologie François Ramade, reconnu mondialement pour ses travaux d'écotoxicologie, formule une autre définition :

« Nous lui souhaitons [à la SNPN] en définitive quelques 150 années d'activités supplémentaires avec l'intime conviction que d'ici là elle aura contribué avec ses modestes moyens [...] à porter une solution définitive à la crise écologique globale et à l'immense défi qu'elle constitue pour un développement humain durable². »

La tâche des lointains successeurs – mais sont-ce ses héritiers? – d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire n'est plus d'enrichir la France en espèces animales et végétales exotiques, suivant un paradigme utilitariste³, et de conduire ces dernières à s'adapter à un écosystème⁴ autre que celui de leur

1. GEOFFROY SAINT-HILAIRE Isidore, « Allocution dans la réunion préparatoire du 20 janvier 1854 », *Bull. SZA*, 1854, p. VII-VIII.
2. RAMADE François, « Le monde associatif face à la crise écologique globale », *Le Courrier de la Nature*, 213, « Spécial 150^e anniversaire », juin 2004, p. 17.
3. L'utilitarisme est une doctrine qui fait de l'utile, de ce qui possède un intérêt matériel le plus souvent direct et immédiat, le principe de toutes les valeurs dans le domaine de la connaissance comme dans celui de l'action.
4. L'écosystème est l'ensemble formé par une communauté d'êtres vivants (la biocénose) et son milieu (le biotope). Cette unité fonctionnelle stable intègre les interactions entre les êtres vivants et avec

origine, c'est-à-dire à y vivre et à s'y reproduire. Ces savants luttent désormais pour empêcher l'appauvrissement de la biodiversité française et mondiale : vaste programme également mais sensiblement différent de celui du fondateur. Entre le XIX^e siècle et le XX^e siècle, l'objet de la Société⁵ mute ainsi de l'acclimatation à la protection de la nature, ce qui détermine nos intentions : appréhender l'éveil du courant naturaliste de protection de la nature en France. D'autant que nombre d'auteurs, acteurs et chercheurs mêlés, affirment que ce mouvement n'apparaît en France qu'après la Seconde Guerre mondiale. L'ambition de cet ouvrage et du travail de doctorat qui en est l'origine est de combler ce vide historiographique.

La Société d'acclimatation au cœur de l'analyse

Initialement consacrée à l'acclimatation, la Société est l'une des plus anciennes associations de protection de la nature de France⁶ tout en demeurant une société savante qui bénéficie globalement du soutien des pouvoirs publics et dispose d'une autorité scientifique reconnue. De grands noms de savants lui sont attachés et elle entretient d'importantes – quoique parfois délicates – relations avec le Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN). Parmi des sociétés savantes nombreuses tant au niveau national que local⁷, la Société d'acclimatation possède la particularité d'être généraliste (mammifères, oiseaux, poissons, insectes, végétaux). Comme nombre de ses consœurs de l'époque, elle mêle professionnels de la science et amateurs.

Au sein de la nébuleuse associative actuelle de protection de la nature et de l'environnement, la Société d'acclimatation dispose d'une notoriété sans rapport avec un nombre d'adhérents relativement limité (environ 3 000 adhérents) car elle dispose d'une antériorité incontestable. À l'origine de plusieurs mouvements comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO, 1912) ou la Fédération française des sociétés de protection de la nature (1968, actuellement France nature environnement), elle est la fondatrice des premières réserves naturelles françaises dont les Sept-Îles (1912) et la prestigieuse réserve de Camargue (1927 ; 13 000 hectares dans les Bouches-du-Rhône). Certains des espaces qu'elle a protégés sont au cœur de plusieurs parcs nationaux français⁸. Considérant qu'elle représente une

leur milieu. Fondé en 1935 par Arthur Georges Tansley, le mot n'est utilisé qu'à la fin de notre période d'étude par les savants de la Société d'acclimatation.

5. Tout au long de l'ouvrage, les expressions « Société d'acclimatation » ou « Société » seront utilisées pour désigner cette association.
6. Ayant été fondée en 1845, la Société protectrice des animaux (SPA) lui est antérieure.
7. Cf. tableau 1, p. 43, pour quelques exemples de sociétés savantes contemporaines de la Société d'acclimatation ainsi que CHALINE Jean-Pierre, *Sociabilité et Érudition. Les sociétés savantes en France XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CTHS, 1995, 271 p. et MATAGNE Patrick, *Aux origines de l'écologie. Les naturalistes en France de 1800 à 1914*, Paris, CTHS, 1999, 301 p.
8. Réserve du Lauzanier pour le Parc National du Mercantour. Réserve du Néouvielle pour le Parc National des Pyrénées.

des origines historiques du mouvement de protection de la nature en France, la Société d'acclimatation apparaît comme une porte d'entrée « naturelle », voire obligée, pour saisir l'éveil d'une protection *naturaliste* depuis le milieu du XIX^e siècle d'autant que la grande richesse de son *Bulletin* (environ 400 pages annuelles), alliée à une remarquable continuité de publication, à peine tempérée par la difficulté à trouver d'autres sources internes, complétée par toute une littérature savante, permet des approches variés et fines de l'association et des idées qui y sont exprimées.

Concentrer le regard sur la Société d'acclimatation en implique une analyse complète donc multithématique dans une approche à la fois diachronique (il s'agit d'identifier et de caractériser des évolutions) et synchronique (il s'agit de comprendre des états successifs). Ainsi une respiration en trois temps rythme l'exposé et correspond à des moments de la vie de la Société définis par un certain fonctionnement, les conceptions qui l'animent alors et les actions qu'elle envisage. Il importe de saisir les conditions humaines et matérielles tout autant qu'intellectuelles et opérationnelles d'existence de l'association afin de révéler les structurations à l'œuvre et leurs dynamiques. Les acteurs, la diversité et l'évolution des idées et des modes d'action ainsi que leur application sur le terrain sont des clés qui permettent de caractériser la protection naturaliste de la nature des années 1850-1950. D'une façon plus générale, cette approche impose de croiser les dimensions scientifiques, culturelles, sociales et politiques dans une même démarche historique afin de comprendre la complexité des itinéraires, des dynamiques historiques et des interactions entre les sociétés et les environnements. Des apports historiographiques variés sont ainsi mobilisés.

Une société savante

Depuis les ouvrages de Maurice Agulhon sur les francs-maçons provençaux puis de Daniel Roche sur les académies d'Ancien Régime et de Jean-Pierre Chaline sur le XIX^e siècle, le rôle intellectuel et culturel des sociétés savantes, leur capacité à structurer des champs entiers du savoir tout en entretenant des relations de proximité avec les milieux dirigeants sont solidement établis⁹. En 1975 un colloque est consacré à ces organisations et différentes études monographiques ou régionales se succèdent jusqu'à aujourd'hui¹⁰.

9. AGULHON Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1968, 454 p. ; ROCHE Daniel, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux. 1680-1789*, Paris-La Haye, Mouton, 1978, 394 et 520 p. ; CHALINE, *op. cit.*

10. CTHS, *Actes du 100^e congrès national des sociétés savantes. Paris 1975*. Tome 1 : *les sociétés savantes, colloque interdisciplinaire*. Tome 2 : *les sociétés savantes, leur histoire*, Paris, CTHS, 1976. En plus des monographies citées dans le tableau 1, signalons particulièrement, parmi une littérature abondante, LEJEUNE Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, 236 p. ; MATAGNE Patrick, *op. cit.* ; RICHARD Élodie, *L'esprit des lois. Droit et*

La Société d'acclimatation est à interroger à la lumière de cette historiographie et de ses questionnements spécifiques car elle possède nombre de caractères d'une société savante définie comme « une association, dotée ou non d'un statut officiel, dont les membres, spécialistes ou amateurs, s'obligent à s'assembler régulièrement pour se faire entre eux des communications savantes et s'instruire mutuellement¹¹ ». Cette dimension constitue le premier de nos axes d'étude, tout à la fois indispensable et auxiliaire dans notre recherche. L'approche monographique et comparée établit le cadre matériel et humain de l'association, son insertion dans les sociétés du Second Empire et de la III^e République ainsi que son éventuelle singularité par rapport aux autres sociétés savantes, tout en permettant d'appréhender les mutations des représentations et des conceptions à l'œuvre, au cœur de notre réflexion.

Les sociétés savantes focalisent de multiples questionnements. On pourra ainsi s'interroger sur les modes de fonctionnement et les équilibres qui ont pu s'établir pour assurer la pérennité de ce phénomène avant tout collectif. Il s'agira de préciser la pertinence de ce mode d'organisation pour l'objectif affiché et la réalité de l'activité savante. Le rayonnement national et international, les relations Paris-province, les rapports amateurs-professionnels seront questionnés ainsi que la sociologie des adhérents et leur sociabilité. Enfin les liens tissés avec les autorités et l'expertise construite seront examinés.

Les sources, essentiellement internes, sont constituées par les différentes publications de la Société d'acclimatation – comprenant des communications savantes mais également des éléments d'information sur la vie et les activités de l'association – ainsi que par les procès verbaux des réunions du conseil d'administration, malheureusement lacunaires, et de rares écrits personnels de dirigeants. Des archives ministérielles et la presse écrite renseignent ponctuellement sur les activités et le rayonnement de la Société.

Cette matérialité de l'association, sa collégialité, sa sociabilité, son insertion dans son époque ne peuvent évidemment être disjoints de ses objectifs et de son idéologie, au premier rang desquels figure la doctrine scientifique de l'acclimatation, seconde porte d'entrée dans notre sujet.

Une association originellement dédiée à la science appliquée et à l'acclimatation

La Société d'acclimatation veut faire œuvre de science appliquée et entend tout à la fois susciter des études théoriques et soutenir des expéri-

sciences sociales à l'Académie royale des sciences morales et politiques d'Espagne (1857-1923), thèse de doctorat, Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2008, 914 p.

11. BARRERA Caroline, *Les sociétés savantes de Toulouse au XIX^e siècle (1797-1865)*, Paris, CTHS, 2003, p. 16.

mentations pratiques. Ce discours scientifique peut s'analyser comme « un système de représentations élaboré à partir d'une pratique d'interaction avec le réel mais non livrée par lui¹² » et est le produit d'un contexte, d'une culture et d'un système de pensée, historiquement datés, qu'il nous appartiendra de préciser. Ainsi, à l'époque du Second Empire puis de la III^e République, des idéologies particulières sont à l'œuvre et définissent une certaine vision du monde, des animaux et des éléments naturels ainsi que les rapports que les hommes entretiennent avec eux. La Société d'acclimatation, en tant qu'organisation savante renommée, entretient des relations particulières avec d'autres institutions comme le MNHN mais également avec les pouvoirs publics, les uns et les autres lui assignant une position, variable dans le temps, qui répond à leurs propres attentes. La question de l'expertise scientifique, comme emploi d'une compétence savante à des fins publiques, peut alors prendre corps et interroger la construction simultanée du savoir et de l'action politique¹³.

Plusieurs historiens se sont intéressés à l'acclimatation et à la Société, dans une optique d'histoire des sciences et sous l'angle du colonialisme. Les travaux de l'historien états-unien Michael A. Osborne sont les plus précieux à cet égard car il analyse finement l'influence internationale de la Société et ses rapports avec le MNHN et les colonies¹⁴. D'autres chercheurs élargissent l'analyse de ce concept scientifique à d'autres espaces et structures¹⁵. Christophe Bonneuil¹⁶ et Richard Grove¹⁷, entre autres, insistent par ailleurs sur les rapports entre science, scientifiques et colonialisme, en dépassant la seule acclimatation. Aucun de ces travaux n'évoque cependant l'éveil de la protection de la nature, raison d'être de notre étude.

12. PESTRE Dominique, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences », *Annales HSS*, mai-juin 1995, n°3, p. 497.

13. Sur le sujet de l'expertise, consulter « Expertise », *Genèses* n°65, décembre 2006 et « Devenir expert », *Genèses*, n°70, mars 2008 ainsi que les travaux de Paul-André ROSENTHAL sur les articulations entre la science de la population et les politiques publiques de la santé et de la protection sociale (*L'Intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob, 2003 ; Dossier « L'argument démographique », *Vingtième siècle*, n°95, 2007).

14. OSBORNE Michael Andrew, *The « Société zoologique d'acclimatation » and the New French Empire: The Science and Political Economy of Economic Zoology During the Second Empire*, Ann Arbor (Michigan), UMI Dissertation Services, 1987, 427 p. ; *Nature, the Exotic, and the Science of French Colonialism*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1994, 216 p. ; « La Brebis égarée du Muséum », BLANCKAERT Claude *et al.* (dir.), *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, MNHN, 1997, p. 125-153 ; « Science and the French Empire », *Isis*, n°96, 2005, p. 80-87.

15. LEVER Christopher, *They Dined on Eland. The Story of the Acclimatisation Societies*, Londres, Quiller Press, 1992, 224 p. ; DUNLAP Thomas R., « Remaking the Land: The Acclimatization Movement and Anglo Ideas of Nature », *Journal of World History*, vol. 8 n°2, 1997, p. 303-319. ; WELLS Philippa K., « 'An Enemy of the Rabbit'. The Social Context of Acclimatization of an Immigrant Killer », *Environment and History*, vol. 12 n°3, 2006, p. 297-324.

16. BONNEUIL Christophe, *Des savants pour l'Empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de la mise en valeur des colonies françaises. 1917-1945*, Paris, ORSTOM, 1991, 125 p.

17. GROVE Richard H., *Green Imperialism. Colonial Expansion, Tropical Island Edens and The Origins of Environmentalism. 1600-1860*, Cambridge, Cambridge university press, 1996, 540 p.

Analyser l'éveil d'une certaine protection de la nature

Partant de ces recherches existantes, forts utiles pour dresser le contexte savant et colonial et caractériser les fondements originels de l'association, nous analyserons la dynamique qui conduit la Société d'acclimatation et nombre des naturalistes qui la composent à se tourner vers la protection de la nature.

Environnement, nature, écologie, écologisme : de quoi parle-t-on ?

Devant l'utilisation foisonnante et souvent approximative des termes en relation avec la nature, l'écologie et l'environnement, il est nécessaire de préciser ce que l'on entend par « protection de la nature » et de différencier cette expression de vocables comme « environnement » ou « écologisme ».

Le terme environnement commence à être utilisé comme synonyme de milieu ou d'habitat par les naturalistes dans l'entre-deux-guerres, et équivaut au terme anglais *environment* qui désigne dès le XIX^e siècle les éléments physiques et biologiques qui entourent un être vivant. C'est en 1970, dans la dynamique qui débouchera le 7 janvier 1971 sur la création d'un ministère dédié, que la notion d'environnement reçoit en France une reconnaissance administrative et son sens actuel, avec un contenu assez vague car procédant par le regroupement d'éléments jusqu'alors disjoints comme la pollution, les nuisances ou la protection des espaces naturels¹⁸. L'environnement se présente alors comme l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

La « nature¹⁹ » serait la part de l'environnement « qui reste en dehors de l'action humaine, le réel perçu par l'homme mais considéré comme existant en dehors de sa pensée, de sa volonté ou de son action créatrice²⁰ ». Cette dichotomie entre nature et culture est décrite par Philippe Descola comme une ontologie « naturaliste » propre aux sociétés occidentales²¹. Rassemblant l'ensemble des espèces, des milieux et des paysages considérés comme « sauvages », la « nature » est une représentation humaine. Sa

18. CHARVOLIN Florian, *L'invention de l'environnement en France*, Paris, La Découverte, 2003, 133 p. ; *Annales des Mines. Responsabilité & Environnement*, n° 46, dossier « 1970, invention de l'environnement? », avril 2007.

19. La nature est un concept rarement défini par les contemporains. De plus, il est polysémique. Pour les naturalistes par exemple, ce terme recouvre aussi bien « un milieu exempt de transformation humaine, le cadre rural, un état de l'homme précédant toute forme d'organisation sociale, une époque indéterminée antérieure à la modernité, les éléments naturels, des lois physiques ou biologiques ou un ordre cosmique » (BAUBÉROT Arnaud, *Histoire du naturisme. Le mythe du retour à la nature*, Rennes, PUR, 2004, p. 14).

20. DELORT Robert et WALTER François, *Histoire de l'environnement européen*, Paris, PUF, 2001, p. 19.

21. DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, 623 p.

protection constitue alors le fait de limiter ou de réduire l'artificialisation de la nature, de maintenir son caractère « sauvage », et donc d'assurer la protection des espèces et des écosystèmes afin de leur garder un bon état de conservation et d'éviter leur dégradation.

La protection de la nature ainsi définie se situe à la confluence de l'écologie et de l'écologisme. L'écologie²² est une science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et avec leur milieu. Elle se consacre donc principalement aux populations animales ou végétales et aux écosystèmes dont elle cherche à comprendre et à expliquer le fonctionnement. L'écologisme, en revanche, est une idéologie, un vaste courant de pensée qui cherche à améliorer le bien-être des hommes tout en préservant l'intégrité des écosystèmes. Il se distingue de l'environnementalisme en ce qu'il porte davantage attention aux écosystèmes et à la biodiversité, voire parfois exclusivement (« écologisme profond » = *deep ecology*). L'écologisme est en grande partie né de l'écologie, qui lui apporte une caution scientifique. Parfois politique, parfois non, il recouvre une réalité extrêmement variée²³.

Ni écologie, ni écologisme, la protection de la nature est tout de même un peu des deux. En effet, elle se fonde sur les apports de l'écologie et suit une démarche scientifique pour identifier les perturbations et définir les actions à mener pour conserver la biodiversité en prenant en compte l'ensemble d'un écosystème (protection des espèces et des milieux). La protection de la nature qui apparaît au XIX^e siècle se transforme peu à peu et sous l'influence de l'écologie scientifique aboutit à la création d'une nouvelle discipline, la biologie de la conservation²⁴. Dans cette approche, l'homme n'est plus au centre du monde (anthropocentrisme) mais fait partie du système écologique global comme les autres êtres vivants (biocentrisme). La « nature » acquiert alors une valeur propre, et non plus seulement en fonction de son utilité pour l'homme, mais ce qu'elle comprend varie fortement selon l'état de la société qui la pense. À fort contenu scientifique, la protection de la nature revêt simultanément des aspects militants et idéologiques qui la rattache à l'écologisme car elle se fonde sur des valeurs et notamment elle part du principe que la biodiversité est une bonne chose, que la réduction de cette biodiversité est mauvaise et donc que l'on doit y remédier. Les termes employés pour définir la protection de la nature sont souvent très proches de ceux utilisés à propos du « développement durable²⁵ » : la

22. « *Oekologie* » a été formé en 1866 par Ernst Haeckel, un biologiste darwinien allemand.

23. SAINTENY Guillaume, *L'introuvable écologisme français?*, Paris, PUF, 2000, 538 p. ; CANS Roger, *Petite histoire du mouvement écolo en France*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2006, 319 p.

24. La biologie de la conservation est « une nouvelle discipline qui s'intéresse aux dynamiques et problèmes d'espèces, communautés et écosystèmes perturbés. [...] Son objectif est de fournir des principes et outils pour la préservation de la diversité biologique ». SOULÉ Michael E., « *What is conservation biology? A new synthetic discipline addresses the dynamics and problems of perturbed species, communities and ecosystems* », *Biosciences*, vol. 35, n° 11, décembre 1985, p. 727-734.

25. Il existe de multiples définitions du « développement durable ». Nous retiendrons ici celle qui en fait un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la

« Stratégie globale pour la biodiversité » évoque ainsi la conservation comme étant « la gestion de l'utilisation par l'homme de la biosphère permettant aux générations présentes de profiter des bénéfices durables, tout en maintenant son potentiel de répondre aux besoins et aspirations des générations futures²⁶ ».

De l'intérêt du questionnement historique sur la protection de la nature

La variable majeure de la définition de la « nature » est ainsi le mouvement du temps, d'où la pertinence de l'étude historique appliquée à ce champ nouveau. En effet, ce qu'est la « nature » ou un acte néfaste pour elle, ce que l'homme attend d'y trouver, la représentation qu'il s'en fait ou l'importance des perturbations, dépendent étroitement du contexte historique, technique et scientifique et spécialement de la prise de conscience de la portée des actions de l'homme sur son environnement mais aussi des grilles de représentation d'une époque ou d'un milieu social donné. La différenciation simple entre naturel et artificiel précédemment convoquée se révèle alors trop simplificatrice car masquant une question fondamentale : qu'est-ce que l'homme *considère* comme artificiel ? Qu'est-ce qu'il *pense* comme naturel ? De fait, on constate une imbrication étroite du « naturel » et du « culturel » comme le signalent Robert Delort et François Walter :

« On considère comme « naturels » des espaces en fait sous le contrôle des hommes. [...] Autant de créations humaines à partir de processus naturels que l'on considère, par une extension discutable, comme faisant partie de notre environnement "naturel"²⁷. »

Ainsi ce n'est pas une hypothétique et idéalisée Nature, ni la réalité de sa destruction, qui seront questionnées ou mesurées mais bien les représentations que les hommes se font de ces éléments, représentations qui conduiront certains d'entre eux à envisager une protection. L'histoire de cette dynamique permet de saisir la façon dont les sociétés conçoivent les relations à leurs environnements de la même façon que « la mise en scène du zoo en dit tout autant que les usages qu'il abrite sur la relation des hommes à la nature²⁸ ». La représentation du paysage évolue elle aussi en fonction de la société et de l'époque et François Walter relie les constructions nationales aux paysages et à leurs représentations : pensé comme un territoire aux

capacité des générations futures à répondre aux leurs en concrétisant simultanément la performance économique, le progrès social et la préservation de l'environnement.

26. *Stratégie globale pour la biodiversité. Convention sur la diversité biologique*, Rio, 1992.

27. DELORT et WALTER, *op. cit.*, p. 20. Cf. *Écologie & Politique*, dossier « La biodiversité est-elle encore naturelle ? », n° 30, 2005, 154 p.

28. BARATAY Éric et HARDOUIN-FUGIER Élisabeth, *Histoire des jardins zoologiques en Occident XVI^e-XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 1998, p. 10.

usages socio-économiques, culturels et politiques, le paysage révèle l'histoire des sociétés²⁹.

Dans le cas de la protection de la nature, les progrès dans la connaissance scientifique du monde sont essentiels car, dès le milieu du XIX^e siècle, ils amènent l'homme, le savant, à se rendre compte de la dégradation de son environnement et de la nature. Les scientifiques, et *a fortiori* les naturalistes, semblent alors les plus propres à saisir cet impact, à le comprendre et ainsi à prendre position en faveur des idées de protection comme le signale Pascal Acot : « Dès les origines certains naturalistes engagés dans des recherches qui seraient aujourd'hui effectuées au titre de l'écologie furent aussi des défenseurs des "milieux naturels"³⁰. » En 1998, en se fondant sur une sélection de textes de scientifiques européens, il propose une chronologie de l'émergence de l'écologie qui entre en résonance avec nos questionnements sur l'histoire de la protection de la nature car il estime que c'est entre 1800 et 1901 que l'écologie apparaît en Europe³¹.

Se fondant sur l'étude d'une société savante au moment où l'écologie apparaît et où les savoirs naturalistes s'approfondissent, l'analyse historique de la Société d'acclimatation est à même de révéler les mutations qui affectent les savants naturalistes, spécialistes des sciences naturelles, le plus souvent bons connaisseurs du terrain, adeptes de l'identification d'espèces, de leur description, de leur collection, puis de leur observation *in situ* et des inventaires.

Une historiographie peu disert

Mettre en lumière une origine du mouvement français de protection de la nature, caractériser le courant naturaliste, retracer les cheminements qui ont conduit certains savants à s'engager dans ce combat : telle est l'essence du présent ouvrage.

Certes, cette histoire n'est pas totalement neuve et de récents travaux d'universitaires ou d'acteurs s'intéressent aux parcs nationaux, aux forêts, aux animaux, à la pollution ou à l'écologie. Certains évoquent même la Société d'acclimatation comme une étape du mouvement de protection de la nature³². Mais aucune recherche ne décrit ni les transformations à l'œuvre dans cette structure savante, ni le courant naturaliste qu'elle représente, ni l'évolution des représentations des savants en matière de protection de la nature, ni les actions qu'ils envisagent de mener.

29. LUGINBÜHL Yves, « Paysage modèle et modèles de paysages », BOYER Michel *et al.* (dir.), *L'environnement, question sociale*, Paris, Odile Jacob, 2001, p.49-56 ; WALTER François, *Les figures paysagères de la Nation. Territoire et paysage en Europe. XVI^e-XX^e siècles*, Paris, EHESS, 2004, 521 p.

30. ACOT Pascal, *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, 1994, p. 4.

31. ACOT Pascal (dir.), *The European Origins of Scientific Ecology (1800-1901)*, Amsterdam, Éditions des archives contemporaines, 1998, 425 et 932p.

32. SIMONNET Dominique, *L'écologisme*, Paris, PUF, 1994, p. 100.

Au demeurant, il faut le plus souvent chercher en dehors de la communauté des historiens des informations sur l'histoire de la protection de la nature : des sociologues, politologues ou juristes écrivent sur ce sujet depuis plusieurs années. Des acteurs de la protection de la nature ont livré leurs souvenirs, souvent sous forme d'un historique, parfois en ayant accumulé une documentation conséquente et en développant des analyses précises³³. Manquant souvent de profondeur historique, ces chercheurs, ces acteurs, tout en produisant des textes utiles par les informations qu'ils contiennent, se limitent généralement à l'appréhension de la seconde moitié du xx^e siècle, parfois même aux seules quarante dernières années, à des temps courts, commettant ainsi involontairement et par méconnaissance du temps plus long, des erreurs parfois conséquentes de chronologie et d'interprétation. Comment pourrait-il en être autrement puisque le regard des historiens fait défaut ?

La création de l'AHPNE (Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement) en 2008, dont la finalité est de regrouper en son sein aussi bien des acteurs que des chercheurs sur cette thématique, contribue à changer la donne. Le colloque organisé en 2010 et publié en 2013 illustre la qualité du travail accompli et représente un précieux état des lieux³⁴. La question des parcs nationaux est celle qui a produit la littérature la plus abondante et la plus pertinente³⁵. L'érosion de la biodiversité et la surexploitation des ressources ont également suscité des travaux³⁶. L'histoire des sciences pose quelques jalons dans ce champ largement inexploré, et encore ne le fait-elle qu'incidemment par l'étude d'une discipline scientifique³⁷, mais rares sont les chercheurs à s'intéresser au courant naturaliste de protection de la nature³⁸.

Aucun de ces chercheurs, historiens ou non, aucune de ces études ne permet d'expliquer de façon satisfaisante l'évolution vers la protection de la nature constatée au sein de la Société d'acclimatation. C'est donc bien à un autre courant de protection de la nature que nous avons affaire, qui se distingue de ceux assez bien connus des forestiers, des esthètes et des défenseurs des droits de l'animal, mais aussi de celui des chasseurs. Au vu des

33. Citons par exemple Jean-Pierre RAFFIN (1985, 2005), Roger CANS (2006), Claude-Marie VADROT (2007), Christian JOUANIN (1995 et 2004). Cf. Bibliographie.

34. MATHIS Charles-François et MOUHOT Jean-François (dir.), *Une protection de l'environnement à la française : XIX^e-XX^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, 340 p.

35. LARRÈRE Raphaël et al. (dir.), *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature?*, Paris, Quae-MNHN, 2009, 236 p. ; JAFFEUX Henri, « La longue et passionnante histoire des parcs nationaux français », *Pour Mémoire*, n° 9, hiver 2010, p. 138-163 ; JAFFEUX Henri, MERVEILLEUX DU VIGNAUX Pierre et SABATIER Michelle, *Parcs nationaux de France, 50 ans d'histoire. Pionniers, aux origines des parcs nationaux: un album de famille*, Paris, Parcs nationaux de France, 2010, 40 p.

36. Cf. BARBAULT Robert (2008 et 2011) ou BLANDIN Patrick (2009) par exemple.

37. Pour l'écologie, on peut utilement consulter les travaux de Pascal ACOT, Jean-Paul DELÉAGE, Jean-Marc DROUIN et Patrick MATAGNE.

38. Patrick MATAGNE est un des seuls à l'avoir abordé en étudiant la participation des naturalistes provinciaux à la naissance de l'écologie, *Op. cit.*

caractéristiques de la Société d'acclimatation mais aussi d'autres sociétés savantes qui le portent également, ce courant peut être nommé le courant *naturaliste* de protection de la nature, certains préférant le terme d'*écologique*. Seule l'historienne Valérie Chansigaud développe une approche à la fois précisément documentée et comparatiste de ce courant, particulièrement au sujet de l'ornithologie³⁹.

L'histoire de la protection de la nature s'insère dans le champ plus général de l'histoire environnementale⁴⁰ qui, depuis une dizaine d'années, connaît un certain dynamisme en France comme en témoigne l'apparition de structures⁴¹, de cours ou de collections⁴². Les travaux réalisés sont nombreux et relèvent de domaines variés : histoire des forêts⁴³, des animaux⁴⁴, des climats⁴⁵, des pollutions⁴⁶, de l'environnement urbain⁴⁷... Certains existaient, et existent, en dehors de ce qualificatif d'environnemental. Cependant, si nombre d'entre eux signalent des atteintes à la « nature » et des actions de protection, la question de la protection n'est que rarement au cœur de leurs problématiques. Les ouvrages dirigés par Andrée Corvol sur « les sources de l'histoire de l'environnement » sont symptomatiques de ce manque historiographique⁴⁸. Certes, dès 1974, dans un numéro

39. CHANSIGAUD Valérie, *Des hommes et des oiseaux. Une histoire de la protection des oiseaux*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2012, 224 p. ; *L'homme et la nature. Une histoire mouvementée*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2013, 271 p.

40. Pour une synthèse historiographique et des réflexions épistémologiques, consulter LOCHER Fabien et QUÉNET Grégory, « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *RHMC*, n° 56-4, 2009, p. 7-38 et QUÉNET Grégory, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Champ Vallon, 2014, 320 p.

41. Citons le RUCHE (Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale), le Groupe d'histoire des forêts françaises, le Groupe d'histoire des zones humides, Histecologia.

42. Par exemple la toute récente et néanmoins déjà féconde collection « L'environnement a une histoire » chez Champ Vallon.

43. Par exemple avec les publications d'Andrée Corvol et du Groupe d'histoire des forêts françaises [<http://www.ghff.ens.fr/index.html>].

44. Par exemple avec DELORT Robert, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 1993 (1^{re} éd. 1984), 503 p. ; BARATAY Éric, *La société des animaux : de la Révolution à la Libération*, Paris, La Martinière, 2008, 192 p. et *Le point de vue animal : une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil, 2012, 388 p. ; MORICEAU Jean-Marc, *Histoire du méchant loup : 3 000 attaques sur l'homme en France*. Paris, Fayard, 2007 ; MORICEAU Jean-Marc et MADELINE Philippe (dir.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup*, Caen, Enquêtes Rurales, 2010 ; MORICEAU Jean-Marc, *L'homme contre le loup : une guerre de deux mille ans*, Paris, Fayard, 2011 ; MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Vivre avec le loup ? Trois mille ans de conflit*, Tallandier, 2014, 619 p. FRIOUX Stéphane et PÉPY Emilie-Anne (dir.), *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine : France, XVI^e-XXI^e siècle*, Lyon, ENS, 2009.

45. Par exemple la remarquable synthèse d'Emmanuel LE ROY LADURIE, dans son *Histoire humaine et comparée du climat* en trois tomes : *Canicule et glaciers. XIII^e – XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 2004, 740 p. ; *Disettes et révolutions. 1740-1860*, Paris, Fayard, 2006, 612 p. ; *Le réchauffement de 1860 à nos jours*, Paris, Fayard, 2008, 462 p.

46. MASSARD-GUILBAUD Geneviève, *Histoire de la pollution industrielle. France, 1789-1914*, Paris, EHESS, 2010, 403 p.

47. FAURE Olivier, « Pour une histoire de l'environnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 70, avril-juin 2001, p. 147-148.

48. CORVOL Andrée (dir.), *Les sources de l'histoire de l'environnement : le XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan-Direction des Archives de France, 1999, 502 p. ; *Les sources de l'histoire de l'environnement : le XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan-Direction des Archives de France, 2003, 750 p.

novateur des *Annales ESC*, Emmanuel Le Roy Ladurie a intégré la protection dans son énumération des objets de l'histoire de l'environnement⁴⁹. Mais cette proposition reste sans suite d'autant que, peu de temps après, la conception totale de l'histoire, qui mêlait d'une certaine façon les hommes et l'environnement, cède la place à une distinction entre l'histoire du milieu (histoire du climat par exemple) et l'histoire des hommes, rendant plus difficile l'étude des interactions entre les deux. Or, c'est bien l'intérêt porté à cette interaction entre les hommes et ce qui les entoure qui constitue l'histoire environnementale.

La présente étude participe de cette définition car elle s'intéresse aux mutations qui affectent l'« assemblage hommes-nature⁵⁰ » notamment en montrant dans quelle mesure l'homme, après avoir agi sur la nature dans un sens qu'il juge néfaste, cherche à intervenir pour lui donner à nouveau des qualités qu'il imagine « naturelles ». Il ne s'agit alors pas ici d'étudier les contraintes du milieu naturel sur l'humanité mais de considérer les bouleversements apportés par l'homme à son environnement et plus encore de mesurer l'évolution de la prise de conscience par l'homme de ces transformations.

Comblant une lacune historiographique, résoudre une myopie temporelle

Le manque de travaux historiques sur la protection de la nature en France au XIX^e et au début du XX^e siècles, et l'absence de repères vérifiés, conduit le chercheur à s'interroger sur le degré de validité d'un certain nombre d'affirmations reprises comme des vérités attestées par nombre d'auteurs, mais qui pourtant ne semblent pas correspondre à la réalité historique. Elles peuvent être regroupées en trois ensembles, qui seront autant de fils directeurs de notre étude.

Quelle chronologie ?

La question de la chronologie des origines de la protection de la nature en France revêt une importance particulière pour l'historien car nombreuses sont les approximations court-termistes. Sans faire remonter comme Hélène et Jean Bastaire l'écologie jusqu'à François d'Assise⁵¹, il est évident que la protection de la nature n'est pas née dans la Société d'acclimatation ni *a fortiori* après la Seconde Guerre mondiale. Les historiens de l'écologie datent du XVIII^e siècle les premières manifestations de la prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement et du XIX^e siècle leur

49. COLLECTIF, *Annales ESC*, n° 3 spécial « Histoire et environnement », mai-juin 1974.

50. LOCHER et QUÉNET, *op. cit.*, p. 35.

51. BASTAIRE Hélène et Jean, *Pour une écologie chrétienne*, Paris, Cerf, 2004, 88 p.

diffusion plus large dans la société⁵². D'autres chercheurs font également remonter « l'amour de la nature » au XVIII^e siècle, particulièrement en expliquant la singulière précocité de la sensibilité anglaise à l'égard de la nature et des animaux par les nombreuses transformations de la société⁵³. Stéphane Frioux soutient pour sa part que « nous n'avons pas inventé l'inquiétude à l'égard de l'épuisement des ressources et la volonté de préserver l'avenir » qu'il date des XVIII^e ou XIX^e siècles selon les sujets⁵⁴.

Pour autant, cette évidence d'une protection de la nature préexistante à la Seconde Guerre mondiale n'est pas toujours intégrée par l'ensemble des chercheurs. Pour Florian Charvolin et Christophe Bonneuil⁵⁵ en 2007 par exemple, c'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale que le mouvement de protection de la nature s'amorce au sein du MNHN, l'imaginaire de l'exploration coloniale cédant la place à celui de la protection de la nature, nouvelle « mission de l'homme blanc ». La création d'une chaire « d'écologie générale et de protection de la nature » témoignerait de cette évolution, du souci de faire de la protection de la nature le support et le moteur d'un nouveau domaine scientifique. Marc Galochet et ses collaborateurs n'hésitent pas quant à eux à affirmer en 2008 que « la prise de conscience depuis les années 1970 de nombreuses modifications environnementales (changement climatique, réduction de la biodiversité, augmentation de la pollution, etc.) amorce le débat sur le statut de l'environnement au sein de nos sociétés⁵⁶ ».

Cette vision raccourcie du phénomène est cependant d'abord celle des acteurs de la protection de la nature de la fin du XX^e siècle, qui considèrent avoir tout inventé, aussi bien les idées que les modes d'actions. L'ouvrage de Maurice Le Démezet et Bruno Maresca sur l'histoire de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB)⁵⁷, dont ils confient l'introduction à Claude Demaure, ancien président de cette association, en rend compte de façon flagrante. Ce dernier évoque « les pionniers de l'époque », des « visionnaires », « l'utopie fondatrice », l'exemplarité de la

52. GROVE Richard, « Les origines historiques du mouvement écologiste », *Pour la science*, n° 179, septembre 1992, p. 30-35; DAJAZ Roger, « Éléments pour une histoire de l'écologie. La naissance de l'écologie moderne au XIX^e siècle », *Histoire et Nature*, n° 24-25, 1984, p. 5-111; MATAGNE Patrick, *op. cit.*

53. THOMAS Keith, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 1985, 401 p.; MATHIS Charles-François, *In nature we trust. Les paysages anglais à l'ère industrielle*, Paris, PUPS, 2010, 685 p.

54. FRIOUX Stéphane, « De l'environnement au "développement durable" », *Annales des Mines, « L'environnement... »*, *op. cit.*, p. 8-9.

55. CHARVOLIN Florian et BONNEUIL Christophe, « Entre écologie et écologisme: la protection de la nature au Muséum dans les années 1950 », *Annales des Mines. Responsabilité & Environnement*, n° 46, École des Mines, avril 2007.

56. GALOCHET Marc, LONGUÉPÉE Jérôme, MOREL Valérie et PETIT Olivier (dir.), *L'environnement. Discours et pratiques interdisciplinaires*, Arras, Artois Presses Université, 2008, p. 21.

57. LE DÉMEZET Maurice et MARESCA Bruno, *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB, 1953-2003*, Rennes, PUR, 2003, 239 p.

SEPNB copiée dans d'autres régions et les « premières réserves naturelles littorales à vocation ornithologiques » (omettant ainsi la réserve des Sept-Îles créée en 1912 par la Société d'acclimatation et la LPO). France nature environnement (FNE) fait preuve de la même myopie et indique sur son site internet que « le mouvement de protection de la nature et de l'environnement est en France un mouvement récent. C'est à partir des années 50-60⁵⁸ qu'une sorte de vague de fond provoquée par une série d'excès en matière d'aménagement du territoire (remembrement, assèchement des zones humides, voies routières éventrant les massifs forestiers, urbanisation galopante...), va donner un essor au mouvement de protection de la nature⁵⁹ ». André Micoud, sociologue, accorde également du crédit à une chronologie fortement tronquée :

« Les associations de protection de la nature et de défense de l'environnement apparaissent sous ces deux appellations au début des années 1970. Les plus anciennes ont donc trente ans⁶⁰. »

Une des conséquences de cette temporalité tronquée est de concourir à légitimer l'image d'une France en retard. Selon Bruno Maresca, « pays majeur en Europe pour les richesses naturelles et paysagères de son vaste espace territorial, la France est restée longtemps une Nation mineure pour la Protection de la Nature⁶¹ ». Roger Cans, ancien journaliste du *Monde* spécialisé dans l'environnement, partage ce point de vue : « La prise de conscience écologique, en France, a été tardive et timide⁶². » Pascal Acot signale certes un décalage apparent entre anglo-saxons et latins, dont il dit que certains l'expliquent par des « différences de mentalités liées aux traditions religieuses différentes de ces pays⁶³ », thèse religieuse qui ne lui paraît pas décisive. Cette opinion est également celle de Luigi Piccioni, historien italien qui a travaillé particulièrement sur une comparaison de la protection de la nature en France et en Italie et sur les influences réciproques de ces deux pays et qui réfute cette idée de retard⁶⁴. Cette question a été longuement débattue lors du colloque de l'AHPNE précédemment cité.

58. Il s'agit bien évidemment ici des années 1950-1960 du xx^e siècle. Cent ans plus tôt, la proposition aurait été presque exacte.

59. [<http://www.fne.asso.fr/fr/qui-sommes-nous/historique.html>].

60. MICOUD André, « La nébuleuse associative », BOYER Michel, HERZLICH GUY et MARESCA BRUNO (dir.), *L'environnement, question sociale. Dix ans de recherches pour le ministère de l'Environnement*, Paris, Odile Jacob-CREDOC, 2001, p. 119-130.

61. MARESCA BRUNO, *Associations et cadre de vie : l'institutionnalisation des questions d'environnement*, Paris, CREDOC, 2002, p. 26.

62. CANS, *op. cit.*, p. 9.

63. ACOT Pascal, « Du mouvement romantique à Aldo Léopold : quelques racines non religieuses de l'éthique environnementale », ACOT Pascal et FAGOT-LARGEAULT Anne (dir.), *L'éthique environnementale*, Paris, Sens, 2000, p. 81-97.

64. PICCIONI Luigi, « L'influence de la France dans la protection de la nature en Italie au début du xx^e siècle », MATHIS et MOUHOT (dir.), *op. cit.* ; "Protectionism and the protection of nature in Italy over the end of nineteenth and the first half of the twentieth centuries", *Nature and History in Modern Italy*, Athens, Ohio University Press, 2010, p. 251-268.

Ainsi le premier enjeu de notre étude est de savoir dans quelle mesure les idées, les actions et les réalisations en matière de protection de la nature ont émergé en France avant la Seconde Guerre mondiale. De façon subsidiaire, le cas de la Société d'acclimatation permet-il d'accréditer l'idée d'un retard ou d'une spécificité française – et de quelle nature – par rapport aux autres pays ?

Quels acteurs ?

L'insuffisante prise en compte de l'amplitude temporelle du mouvement de protection de la nature, manifestement plus large que les cinquante dernières années, induit une appréhension parfois déficiente des acteurs qui y participent et notamment l'omission des associations de protection qui existaient avant les années 1950. Le mouvement naturaliste est fréquemment oublié et la protection de la nature vue comme la synthèse de trois grands courants de pensée : les alpinistes, les forestiers et les « écologistes esthétiques ». Jean-Paul Zuanon, Lucien Tron et Françoise Gerbeaux identifient ainsi les origines du Parc national de la Bérarde (créé en 1913 sur le site du futur Parc national des Écrins)⁶⁵. Bernard Debarbieux décrit pour sa part une confrontation entre locaux et « étrangers » (touristes, alpinistes, skieurs, tenants d'un esthétisme du paysage)⁶⁶. Parfois un quatrième courant vient les rejoindre, celui des défenseurs des droits des animaux que Maurice Agulhon est sans doute un des premiers à avoir étudié⁶⁷. Dans les diverses études, mis à part Florence Burgat en 1997⁶⁸, il n'est jamais question de naturalistes, de protecteurs de la nature.

Le deuxième objectif de notre étude est ainsi de saisir dans quelle mesure la Société d'acclimatation est un des lieux, un des acteurs de l'émergence française et internationale de la protection de la nature. Ses apports sont-ils spécifiques comparés aux autres courants ? Assiste-t-on à une prise de conscience simplement intellectuelle d'une élite socioculturelle⁶⁹ ?

65. ZUANON Jean-Paul, TRON Lucien et GERBAUX Françoise, *Histoire du premier parc national français. 1913-1973: du Parc national de la Bérarde, à celui du Pelvoux et enfin des Écrins*, Gap, Parc national des Écrins ; Grenoble, Office national des forêts, 1994, p. 6.

66. DEBARBIEUX Bernard, *Chamonix-Mont-Blanc, 1860-2000: les coulisses de l'aménagement*, Le Bouchet, Édimontagne, 2001, 207 p.

67. AGULHON Maurice, « Le sang des bêtes : le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Histoire vagabonde*, Paris, Gallimard, 1988, p. 248-283. L'auteur soutient que la protection des animaux au XIX^e siècle ne concerne que les animaux domestiques et en aucune manière les animaux sauvages. Pour une réminiscence récente de cette vision tronquée, voir YAQOUTI H. D., « Le général aimait les animaux », *L'Histoire*, n° 316, janvier 2007, p. 26-27. Nous avons répondu à cette vision trop juridique quelques mois plus tard : LUGLIA Rémi, « L'animal, la loi et la nature », *L'Histoire*, n° 319, avril 2007, p. 28-29.

68. BURGAT Florence, *La protection de l'animal*, Paris, PUF, 1997, 126 p.

69. « La prise de conscience écologique [...] apparaît comme une posture purement intellectuelle, suscitée par quelques scientifiques, relayée par des hauts-fonctionnaires lucides et enfin prise en charge par l'État » CANS, *op. cit.*, p. 9.

Quelle géographie ?

Les auteurs conçoivent avec une certaine unanimité les questionnements et l'action en matière de protection de la nature avant 1950 comme principalement tournée vers l'outre-mer et les colonies⁷⁰. Selon Bruno Maresca, « au début des années 1950, les savants qui s'étaient progressivement organisés au niveau international pour enrayer la disparition accélérée des grands animaux dans les colonies d'Afrique, s'effacent devant une nouvelle génération de pionniers, dont Michel-Hervé Julien est l'éclaireur. Pour ces derniers, l'urgence est la préservation de la nature à l'intérieur même des pays développés densément peuplés⁷¹ ». La majorité des chercheurs dans le domaine de l'environnement estime en effet que les premières prises de conscience et tentatives en matière de protection de la nature ont lieu ailleurs que dans les pays européens et particulièrement dans les colonies ou les pays neufs au premier rang desquels les États-Unis font figure de grands précurseurs avec la fondation du Parc national de Yellowstone en 1872 :

« Un important mouvement parti des États-Unis commence à se répandre en Europe à la fin du [xix^e] siècle. Pays neuf, les États-Unis prennent conscience avant l'Europe du fait que la nature est un patrimoine inestimable qu'il faut sauvegarder⁷². »

Au sein de la Société d'acclimatation, les préoccupations et les réalisations en matière de protection de la nature au xix^e siècle et au début du xx^e siècle portent-elles sur l'international et les colonies davantage que sur la France métropolitaine ?

D'autre part, toujours sur cette question des espaces concernés par la protection de la nature, des auteurs avancent l'idée que ce sont les sociétés et associations locales, et particulièrement de province, qui détiennent l'initiative et une fonction motrice dans ce domaine. Patrick Matagne défend ce point de vue à propos des naturalistes français⁷³. Bruno Maresca également :

« Jusqu'en 1968, la SEPNB a été la seule structure qui ait réussi à dépasser le stade des initiatives ponctuelles et locales. Si Michel-Hervé Julien a inventé un modèle de groupement régional qui a fait de nombreux émules, c'est qu'il a réussi à produire la synthèse typiquement française entre l'enra-

70. Rappelé par exemple dans LOCHER et QUÉNET, *op. cit.*, p. 24 et surtout p. 29 : « L'histoire environnementale a montré que les espaces coloniaux ont été des laboratoires pour l'émergence des préoccupations, des théories et des pratiques de protection environnementale. C'est notamment là que les puissances européennes ont expérimenté leurs politiques préservationnistes. » Une synthèse existe pour la situation française : MAHRANE Yannick, THOMAS Frédéric et BONNEUIL Christophe, « Mettre en valeur, préserver ou conserver ? Genèse et déclin du préservationnisme dans l'empire colonial français (1870-1960) », MATHIS et MOUHOT, *op. cit.*, p. 6280.

71. MARESCA, *op. cit.*, 2002, p. 24.

72. ZUANON *et al.*, *op. cit.*, p. 13.

73. MATAGNE Patrick, *op. cit.*, p. 145 sq.

cinement provincial (en Bretagne), facteur de légitimité, et l'accès aux sphères décisionnelles nationales (par le biais du Muséum national d'histoire naturelle), facteur d'efficacité⁷⁴. »

Cette vision correspond bien à l'adage écologiste « penser global, agir local » et décrit sans doute assez correctement les implantations actuelles de la nébuleuse écologico-environnementaliste mais correspond-t-elle véritablement à la réalité de la fin du XIX^e siècle ?

En définitive, les lacunes de l'historiographie et certaines affirmations manifestement imprécises et trop catégoriques conduisent à interroger la chronologie, les acteurs et la géographie de l'éveil de la protection naturaliste de la nature en France. Outre d'apporter des faits précisément documentés sur la période qui s'étend des années 1850 aux années 1950, l'étude ambitionne de retracer les cheminements qui ont conduit certains hommes du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle à penser autrement les rapports des hommes à la nature, à envisager des actions de protection et à les mettre en œuvre.

74. MARESCA, *op. cit.*, 2002, p. 26.